

# Hygiène et étiquetage en point de vente collectif

## Objectifs de la formation

Maîtriser les notions d'hygiène et les procédures de contrôle en boutique paysanne pour assurer la vente des produits en toute sécurité.

## Enjeux

La vente directe collective au sein d'une Boutique Paysanne et notamment la vente des produits animaux (viande, produits laitiers) implique une gestion sanitaire pointilleuse pour garantir la sécurité alimentaire des consommateurs. Face à l'évolution permanente de la réglementation sanitaire en vigueur il est demandé aux producteurs présents à la vente de maîtriser ces notions.

## Pré-requis

Vendre une partie de sa production en point de vente collectif

## Déroulé

A partir d'un pré diagnostic des pratiques mises en œuvre dans la boutique :

- Présentation de la réglementation sanitaire en lien avec les enjeux identifiés.
- Proposition d'un plan de maîtrise sanitaire adapté
- présentation des nouvelles réglementations d'étiquetage des produits à la vente.

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)  
**Date limite d'inscription** 20/03/2015

### Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

### Plus de renseignements

Franc Andréa, responsable de stage  
adearl@yahoo.fr  
ADEAR LR

Réseau des Boutiques Paysanne LR

Contact : 04 67 77 80 88  
repas tiré du sac

## Dates, lieux et intervenants

**24 mars 2015**

09:30 - 17:30 (7hrs)

137 av Jean Prouvé

30900 Nîmes

Pascale Mejean, Claire Julien

## Co-organisateur(s)



## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))